

l'élaboration de ces documents et aux mécanismes divers par lesquels une part non négligeable d'habitants tente d'échapper à l'impôt royal, et ce, avec l'aide des consuls.

Ces sources ont aussi été mobilisées par l'auteur à d'autres fins. Différents documents tirés des archives de Lyon et d'autres villes, notamment celles du sillon rhodanien, ont ainsi permis à J. Rossiaud d'écrire une monographie familiale, un essai de définition du groupe socioprofessionnel des affaneurs et une étude du mouvement confraternel lyonnais au XV^e siècle. Le premier texte retrace la mobilité géographique et sociale d'une famille de voituriers par eau, originaires du Bugey et installés à Lyon où, sur trois générations seulement, ses membres ont fait fortune en diversifiant leurs activités avec des affaires complémentaires. Les deux autres textes consistent en des lectures nouvelles des sources qui aident à mieux cerner un groupe de travailleurs de la terre, du fleuve et du bâtiment connus à Lyon et ailleurs sur les rives du Rhône, et à renouveler l'histoire des métiers et des libertés des artisans ainsi que celle des confréries – une structure originale établissant un lien nécessaire entre les autorités urbaines et la population – et de leurs rapports avec le consulat.

Les assises, les origines, les symboles et les rituels du pouvoir sont abordés sous l'angle de la chose publique. Les voies empruntées par l'auteur conduisent le lecteur vers le Rhône et son tracé, qui font de Lyon une ville aux frontières de la France et de l'Empire, vers les origines du consulat et le lent passage au « politique » des citoyens, dans une ville dominée jusqu'au XIV^e siècle par la seigneurie ecclésiastique, et vers les expressions figurées et textuelles de la magistrature urbaine, parmi lesquelles on compte les registres de délibération tenus par des clercs-secrétaires.

J. Rossiaud se livre à une véritable étude du quotidien des Lyonnais : les origines de la cuisine lyonnaise, le bilinguisme des patriciens – francisation progressive, résistances, compromis, enjeux du bilinguisme dans les structures de sociabilité – et l'enseignement à la fin du Moyen Âge, que de trop rares sources montrent en train de suivre alors le chemin emprunté par d'autres villes d'Occident. Le rôle des fraternités de jeunesse dans l'éduca-

tion et la sociabilité des jeunes sont analysés par le menu pour démontrer les multiples fonctions de ces associations, parfois violentes : sauvegarde de la paix, régie des mœurs et acculturation des jeunes. Un autre article, inspiré de l'histoire du genre, cherche à présenter la place des femmes dans la société lyonnaise et démontre le desserrement de la contrainte sociale qui pèse sur elles au cours du XV^e siècle.

Enfin, huit esquisses d'histoire culturelle concluent l'ouvrage. Les unes montrent la ville en fête, grâce à l'étude sur le long et le très court terme de rituels civiques comme les Merveilles depuis le XIII^e siècle, le Grand Pardon de 1393 et la procession lyonnaise de l'Ascension des années 1550, que J. Rossiaud rapproche, par ses formes et ses significations, de la *Senza* vénitienne. Pris dans leur ensemble depuis le XIII^e siècle, ces rituels fournissent à l'auteur l'occasion de déceler dans leur histoire les transformations politiques à l'œuvre à Lyon sur un temps long. Les autres textes témoignent du réveil de la vie culturelle dans la métropole après 1450, notamment avec le développement de l'imprimerie et avec les premières figures de l'humanisme qui s'efforcent de faire ressortir les origines légendaires des Lyonnais et d'en tirer un modèle d'harmonie, celui qui s'exprime d'une autre manière dans le *Plan scénographique* de 1550.

Lyon, 1250-1550, miroir de cinquante ans de recherches et de renouvellements historiographiques, sous la plume alerte d'un historien fin connaisseur des sources lyonnaises, est un livre indispensable à la connaissance de cette grande ville, à la fin du Moyen Âge et au début des Temps modernes.

PIERRE-HENRI GUITTONNEAU

Pierre Chastang

La ville, le gouvernement et l'écrit à Montpellier (XII^e-XIV^e siècle).

Essai d'histoire sociale

Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, 478 p.

D'emblée, le titre choisi par Pierre Chastang indique l'ampleur de son projet : il entend traiter la vaste question du gouvernement urbain

du point de vue de l'écrit institutionnel. Son étude, issue de ses travaux d'habilitation, porte sur l'ensemble des pratiques sociales, politiques et professionnelles liées à la production, au traitement et à la conservation des documents gravitant autour de l'institution communale montpelliéraine. Autour du concept de scripturalité, l'auteur investit un champ principalement exploré par la recherche anglophone et italienne¹ dans le but de construire une histoire sociale, comme l'annonce l'ambitieux sous-titre donné au livre.

Pour cela, l'auteur organise son étude en dix chapitres, formant autant d'étapes d'une enquête progressant de la matière documentaire elle-même vers la compréhension d'ensemble du jeu des pouvoirs dans la ville. Il décrit d'abord la « pétrification des archives de Montpellier », dans une archéologie documentaire dynamique et rigoureuse, appuyée sur de nombreuses figures représentant tous les modes de conservation observables, l'agencement des armoires, des cassettes, des tiroirs. L'archivage des documents montpelliérains est en effet spécifique, portant la trace des formes originelles de leur usage par les médiévaux, sans obéir à la nomenclature habituelle adoptée au XIX^e siècle. Par cette clef heuristique, P. Chastang offre au lecteur un accès direct à la logique institutionnelle d'ensemble de l'abondant corpus montpelliérain. Un premier aperçu simple et saisissant en est d'ailleurs fourni dès l'ouverture de l'ouvrage, par un tableau synoptique décrivant la succession et l'organisation des principaux documents montpelliérains.

Cette compréhension fine de la forme et de l'ergonomie archivistiques mène à l'étude des premiers manipulateurs des documents. L'histoire du métier des notaires à partir du XII^e siècle éclaire le lien intime que ceux-ci entretiennent dès l'origine avec le consulat, tout comme l'essor de l'écrit accompagne l'affirmation d'une représentation urbaine. Au plus près des techniciens des archives, P. Chastang décèle la part du « bricolage » (p. 126), la fluidité des évolutions, des adaptations professionnelles aux nécessités politiques du moment.

Durant les années 1220-1240 sont composés les grands *thalami*, monuments scriptu-

raires urbains qui établissent les droits de la ville et règlent les rapports entre les différents pouvoirs (seigneurie aragonaise puis majorquine, évêque, roi de France). Puis, à la suite des conflits entre les métiers mineurs et majeurs, la fin des années 1250 voit apparaître les petits *thalami*, rassemblant non seulement un matériau diplomatique, mais aussi les textes des décisions émanant de l'institution consulaire. Leur fixation par écrit vaut validation juridique, sans autre authentification notariale que la simple présence dans ces nouveaux registres de la mémoire commune. Tournant le dos à la tradition du cartulaire, ces livres urbains fondent en droit la communauté politique urbaine.

Un siècle plus tard, les années 1340-1350 marquent une autre rupture. Un contrôle administratif centralisé s'établit sur la production écrite des notaires, à la faveur du rattachement de la ville au pouvoir royal français (1349). Ainsi, seul le notaire du consulat peut authentifier les nouveaux actes insérés au grand *thalamus*. Dans le même mouvement, les conditions de conservation documentaire se renouvellent profondément, valorisant les archives urbaines placées dans l'*arca communis* et inventoriées séparément des monuments mémoriels que sont les *thalami*. Alors se construit un pouvoir bureaucratique dans la ville, où le consulat est de plus en plus étroitement intégré à l'autorité politico-administrative française.

Ces évolutions et ruptures ne relèvent pas seulement d'un processus général de rationalisation dans la gestion des écrits normatifs. À chaque fois, elles résultent du contexte particulier traversé, des équilibres de pouvoirs fluctuants, que l'histoire scripturale permet d'affiner ou de réinterpréter au fil de l'enquête. Car P. Chastang est profondément attentif à l'événement, aux évolutions de la vie sociale, aux jeux de pouvoir, aux destins individuels comme collectifs. Il retrace ainsi de façon passionnante la crise des années 1320, décisive dans la progression de la mainmise capétienne sur une ville divisée entre *populares* et grandes familles de l'oligarchie consulaire. Le pouvoir royal, représenté par la sénéchaussée de Languedoc, favorise la contestation des premiers avant de conforter finalement le pouvoir des seconds, désormais entrés dans une

dépendance royale effaçant de plus en plus les vestiges de la seigneurie aragonaise.

Le conflit entre le gouvernement patricien et les métiers mineurs se déroule sur un terrain commun aux parties en conflit, celui de l'écrit institutionnel. Les *populares*, au nom de la *communis utilitas*, exigent et obtiennent un audit des comptes du clavaire (un des douze consuls de la ville), dans un contexte général d'accroissement de la pression fiscale. À défaut de parvenir à la satisfaction de leurs revendications, ils démontrent toutes leurs capacités d'argumentation et de maniement de l'écrit pratique, dans une culture scripturale commune qui participe des formes microsociales du pouvoir décelées par Michel Foucault².

Expertiser (ici sous forme d'audit), mais aussi mettre en liste, enquêter et communiquer sont les quatre pratiques de gouvernement examinées dans la dernière partie de l'ouvrage. La mise en liste recouvre des réalités diverses : l'énumération des personnes en charge de l'autorité consulaire à travers le temps (les *Fastes*) construit une *memoria* institutionnelle ; la consignation des événements importants par année (les *Avenimens*) produit une temporalité propre à la communauté ; ou, encore, l'enregistrement des élus désignés dans le cadre du consulat permet le contrôle de la légalité des pratiques tout en affermissant les équilibres politiques entre groupes sociaux. L'étude des pratiques d'enquête s'appuie sur un cas tout à fait probant d'utilisation des livres urbains dans une enquête judiciaire pour meurtre, mettant en évidence chez les Montpelliérains un usage fluide du droit, n'opposant jamais normes et pratiques. Consacré à la communication de gouvernement (circulation des informations, criées), le dernier chapitre ouvre des dimensions novatrices à la thématique, remarquablement synthétisées en un schéma de la chaîne d'écriture formée par les criées, depuis la délibération d'origine jusqu'à l'enregistrement du texte proclamé.

Certaines voies restent ouvertes, tant les hypothèses et la démarche scientifique sont fécondes. La dimension juridique pourrait être approfondie sur certains points, par exemple autour de la tenue des listes écrites, pour lesquelles le rôle symbolique de l'écrit mémoriel semble parfois effacer les implications sur le

plan du droit : être listé parmi les consuls, parmi les élus à telle ou telle fonction municipale, ou simplement parmi les présents lors d'une assemblée délibérative, c'est devenir responsable et comptable des décisions prises, de l'action de gouvernement, devant la communauté administrée – ce que vérifie d'ailleurs le développement sur l'audit des comptes du clavaire. On aimerait aussi en savoir davantage sur les assemblées urbaines et les rapports entre l'oralité et les écrits gravitant autour d'elles (délibérations, présences, publication des ordonnances).

Mais ces quelques perspectives complémentaires attestent surtout la qualité de l'ouvrage. Ne reculant pas devant la technicité, notamment codicologique, l'auteur emploie un vocabulaire précis et limpide permettant, avec la grande qualité des figures, d'accéder au cœur des archives. Son attachement à la matérialité lui permet d'éviter l'écueil de la monumentalisation des *thalami* (qui font l'objet d'un projet de publication au CTHS) : ces livres urbains ne sont jamais considérés pour eux-mêmes, mais en relation avec l'ensemble scripturaire dans lequel ils s'insèrent, jusqu'aux écrits les plus modestes. Les changements d'échelle du raisonnement politique et social se font avec aisance, entre les plans urbain, infra-urbain (le quartier, la rue), le Languedoc, le royaume capétien. Il ressort de cette profondeur de vue une foisonnante densité, des plus stimulantes.

Ainsi se renouvelle le genre de la monographie urbaine : plutôt que l'exhaustivité, c'est une logique d'ensemble qui émerge, fournissant un outil de compréhension immédiatement opérant. Montpellier, qui précisément du fait de la « pétrification » documentaire de ses archives n'a pas connu de monographie « totale » au XX^e siècle, apparaît comme un vaste champ d'exploration, affranchi de tout cloisonnement thématique. Cette histoire matérielle et technique des pratiques de l'écrit mène à l'intelligence sociale et politique la plus fine et novatrice. Comme le démontre P. Chastang, « l'écriture n'asservit pas ; elle ne libère pas davantage » (p. 41), mais dans une période de prolifération documentaire et administrative, cette technique du pouvoir favorise des « formes nouvelles d'assujettissement de la

population, mais également des mécanismes de contrôle inédits de l'action des gouvernants » (p. 35).

FRANÇOIS OTCHAKOVSKY-LAURENS

1 - Paolo CAMMAROSANO, *Italia medievale. Struttura e geografia delle fonti scritte*, Rome, Carocci, [1992] 1998; Michael T. CLANCHY, *From Memory to Written Record: England, 1066-1307*, Oxford, Blackwell, [1979] 2000; Hagen KELLER *et al.* (dir.), *Pragmatische Schriftlichkeit im Mittelalter. Erscheinungsformen und Entwicklungsstufen*, Munich, Fink, 1992.

2 - Michel FOUCAULT, *Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France, 1973-1974*, éd. par J. Lagrange, Paris, Gallimard/Le Seuil, 2003, p. 16; *Id.*, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, éd. par M. Sennelart, Paris, Gallimard/Le Seuil, 2004, p. 111-113.

Patrick Lantschner

The Logic of Political Conflict in Medieval Cities: Italy and the Southern Low Countries, 1370-1440
Oxford, Oxford University Press, 2015,
xii-275 p.

Cet ouvrage, qui est la version remaniée d'une thèse de doctorat, est sans doute aucun une nouvelle étude majeure dans le domaine de l'histoire politique de la fin du Moyen Âge. Sa conception est claire et cohérente : à partir d'une étude comparative des oppositions politiques, des « groupes d'action » et des mécanismes de conflit dans trois villes du Nord de l'Italie et du Sud des Pays-Bas, les deux régions les plus urbanisées de l'Europe médiévale, l'auteur développe un modèle historico-politique de ce qu'il appelle un « ordre politique polycentrique » (p. 3). L'ambition de Patrick Lantschner est de développer un cadre alternatif pour l'analyse d'insurrections déjà fort étudiées et des conflits intra-urbains dans la ville des XIV^e et XV^e siècles.

L'étude des soulèvements médiévaux, que nombre d'ouvrages plus anciens ont décrits de manière fragmentaire, reçut à la fin des années 1960 et au début des années 1970 une première impulsion par le biais des travaux deve-

nus classiques de Michel Mollat du Jourdin et Philippe Wolff ou de Guy Fourquin¹. La discussion abordait en particulier la question de savoir s'il s'agissait d'authentiques mouvements « du bas vers le haut » ou de conflits manipulés par des factions élitaires ou par des figures dirigeantes. Les interrogations majeures portaient aussi sur les révoltes citadines et paysannes, et leurs liens avec la situation économique, notamment la pression fiscale grandissante, ainsi qu'avec les conditions de guerre, en particulier celles qui furent vécues au cours de l'ère dite « de crise » que constitua la fin du Moyen Âge. Au cours des années 1980, ce fut le modèle pour l'étude de l'« action collective », développé par le sociologue historique Charles Tilly, qui imposa la perspective dominante².

Dans son sillage, des historiens comme Wim Blockmans et Marc Boone cherchèrent à découvrir au sein de la société des contradictions structurelles plus importantes que les antagonismes de classe traditionnels, des « répertoires » de la mobilisation ou encore la place des révoltes urbaines par rapport au processus de formation de l'État à la fin du Moyen Âge. Plus récemment, Samuel Cohn proposa une réévaluation de l'importance fondamentale des soulèvements comme élément permanent dans le jeu politique de la société médiévale³. Par la suite, d'autres médiévistes attirèrent l'attention sur les aspects culturels et discursifs de la politique « populaire » du Moyen Âge, soit un ensemble d'éléments auxquels s'intéressent également les spécialistes des soulèvements populaires du début des Temps modernes⁴.

F. Lantschner semble accepter les principales conclusions de S. Cohn mais s'engage très peu dans une discussion explicite avec ses prédécesseurs. Surtout, l'influence de ce soi-disant « tournant culturel » est chez lui relativement limitée. Son approche politicologique et institutionnelle est des plus légitimes. Dans les six villes sélectionnées, il cherche à dégager et mettre en avant les institutions, telles que les paroisses et les corporations de métiers, qui ont déterminé la vie sociale et politique – dans le sens où elles pouvaient devenir des « groupes d'action » –, formant des coalitions spécifiques afin d'influencer la vie publique et d'évoluer ainsi au sein du champ politique. De cette manière, il va au-delà de la tendance récente